

RENCONTRE 2020 AVEC L'ANSM

(AGENCE NATIONALE DE
SÉCURITÉ DU MÉDICAMENT ET
DES PRODUITS DE SANTÉ)

Séminaire organisé avec la Direction Recherche, Innovation, Santé Publique et
Engagement sociétal du Leem

Journée présidée par Dominique MARTIN, Directeur Général de l'ANSM

- **Bilan 2019 et 2020.**
- **Perspectives 2021/2022**
 - Evolutions réglementaires (ATU, ruptures de stocks, dématérialisation des procédures...)
 - Interactions entre les acteurs : l'évolution des modes d'informations aux patients et professionnels de Sante
- **Les essais cliniques**
 - Attractivité de la France
 - Les évolutions conduites par l'ANSM en matière d'autorisation des essais
 - Sortie de crise COVID-19 et retours d'expériences/impacts : les enseignements tirés en matière d'autorisation des essais et de suivi des patients
 - Les enseignements de la mission IGAS sur le dispositif des CPP et le rapport Rossignol
- **L'inspection et ses évolutions**
 - . **Inspection des Etablissements pharmaceutiques fabricants, exploitants, distributeurs :**
 - Les priorités de l'inspection
 - La dématérialisation des procédures
 - Les inspections à distance
 - La supervision des actes pharmaceutiques
 - . **Bilan de l'enquête ANSM sur la priorisation des inspections de pharmacovigilance**
- **Renforcement du dispositif de lutte contre les ruptures de stock des médicaments : nouvelles obligations et impacts pour les entreprises pharmaceutiques. Coordination avec les initiatives européennes.**
 - Le décret ruptures
 - Les nouvelles lignes directrices de l'ANSM sur les PGP
 - Les systèmes d'information sur le suivi des tensions et des ruptures
 - Anticiper et gérer les ruptures de stocks : la mise en place d'une plateforme mutualisé des stocks
 - Retours d'expérience de la période COVID-19
 - Rapport au premier ministre de la mission stratégique visant à réduire les pénuries de médicaments essentiels
 - Rapport de Nathalie Colin-Oesterlé au Parlement européen sur la pénurie de médicaments

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12

■ COVID-19 : POUR RÉPONDRE À VOS DEMANDES ET À VOS PRÉOCCUPATIONS, L'IFIS OUVRE EN PARALLÈLE DE CHAQUE SÉMINAIRE ORGANISÉ EN PRÉSENTIEL, UNE VERSION DISTANCIELLE (E-SÉMINAIRE) : CHAQUE SÉMINAIRE SERA DÉSORMAIS UN RENDEZ-VOUS À LA FOIS PHYSIQUE ET ÉGALEMENT VIRTUEL.



BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRE

CODE : ANSM20Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par e-mail à l'attention de Anne-Laure NEKIC - Email : poleseminaires@ifis.fr (Tél : 01.41.10.26.34)**SEMINAIRE**

Titre : RENCONTRE 2020 AVEC L'ANSM

Date : Le Vendredi 6 Novembre 2020

 Le participant suivra la formation en présentiel :Prix HT : Prix adhérent Ifis = 927 € Prix Industries de Santé = 1030 € Autres = 1320 € **Le participant suivra la formation à distance :**Prix HT : Prix adhérent Ifis = 847 € Prix Industries de Santé = 950 € Autres = 1240 €**PARTICIPANT** Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A. : 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF RESPONSABLE FORMATION *ou* PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOIES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCO ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT *ou* PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR*Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCO et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.*

Raison sociale ou OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE *ou* N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :**MODE DE RÈGLEMENT***(Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)**Merci d'indiquer en référence : IFIS - ANSM20 - «Nom du participant»* Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE*La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.fr*

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.fr/>.